

TRAVAIL DE PROXIMITÉ AUPRÈS DE FAMILLES ISOLÉES AYANT DE JEUNES ENFANTS

**Constats des groupes de discussion auprès des personnes
travailleuses de proximité et des personnes gestionnaires**

Novembre 2025

RÉDACTION

Carl Lacharité, professeur émérite, Université du Québec à Trois-Rivières

Ann-Sarah Désilets, étudiante au baccalauréat au département psychologie, Université du Québec à Trois-Rivières

Aurélié Baker-Lacharité, coordonnatrice de projet, Centre interdisciplinaire sur le développement de l'enfant et la famille (CEIDF), Université du Québec à Trois-Rivières

MEMBRES DU COMITÉ DE PILOTAGE DU PROJET PILOTE

Aurélié Baker-Lacharité, coordonnatrice de projet, CEIDF, Université du Québec à Trois-Rivières

Patrice Cantin, conseiller, ministère de la Famille

Célia Foizon, agente de développement — Vie démocratique, Concertation Montréal

Carl Lacharité, professeur émérite, Université du Québec à Trois-Rivières

Vicky Lafantaisie, professeure, Université du Québec en Outaouais

Dominique Mailloux, professeure, Université du Québec à Trois-Rivières

Véronique Martin, conseillère, ministère de la Famille

Laëtitia Nguyen, chargée de projet — Vie démocratique, Concertation Montréal

Hanny Rasmussen, professionnelle de recherche, CEIDF, Université du Québec à Trois-Rivières

CITATION

Lacharité, C., Désilets, A.S., Baker-Lacharité, A. (2025). *Travail de proximité auprès de familles isolées ayant de jeunes enfants : constats des groupes de discussion auprès des personnes travailleuses de proximité et des personnes gestionnaires*. Éditions CEIDF.

Table des matières

Aspects méthodologiques.....	1
Portrait et besoins des familles accompagnées	1
Accompagnement des familles	3
Collaborations avec les partenaires.....	4
Retombées du travail de proximité	6
Conditions de mise en œuvre du travail de proximité.....	8
Conclusion générale	13
APPENDICE A	14
APPENDICE B	17

CONSTATS – GROUPES DE DISCUSSION PERSONNES TRAVAILLEUSES DE PROXIMITÉ PTP ET GESTIONNAIRES

Carl Lacharité, Ann-Sarah Désilet, Aurélie Baker-Lacharité
Université du Québec à Trois-Rivières

Aspects méthodologiques

- 12 groupes de discussion ont été tenus dans le cadre de cette collecte (6 groupes auprès des personnes travailleuses de proximité (PTP) et 6 groupes auprès des personnes gestionnaires (PG) du projet pilote)
- La composition des groupes a été faite en respectant, le plus possible, le type de milieu du déploiement du travail de proximité : milieu rural, milieu urbain et milieu mixte (rural et urbain)
- Les participants ont reçu préalablement les résultats des questionnaires en ligne réalisés auprès des PTP et des PG. Ces résultats ont permis de mettre la table pour les discussions.
- Les groupes de discussion ont permis d'explorer les thèmes suivants :
 - Impressions générales des résultats du questionnaire en ligne
 - Les familles et leurs besoins
 - Les collaborations avec les partenaires
 - Les retombées
 - Les conditions de mise en œuvre du travail de proximité

Portrait et besoins des familles accompagnées

Les échanges réalisés avec les PTP et les PG ont permis de dresser un portrait riche et nuancé des familles accompagnées dans le cadre du projet pilote. Ces familles, souvent en marge des services traditionnels, présentent des réalités complexes qui appellent une approche d'intervention souple, humaine et profondément adaptée à leurs besoins spécifiques.

Les familles rejointes cumulent plusieurs facteurs de vulnérabilité. Elles vivent fréquemment dans une précarité financière importante, disposent d'un réseau de soutien limité, et sont parfois confrontées à des contextes particulièrement éprouvants, tels que des problématiques de santé mentale, des dépendances, des situations de violence conjugale ou encore des dynamiques de négligence. Plusieurs familles portent un lourd bagage de traumatismes, parfois transmis de manière intergénérationnelle, ce qui complexifie davantage leur rapport aux services et leur capacité à demander et recevoir de l'aide.

Certaines familles rencontrées sont monoparentales, majoritairement dirigées par des mères, et plusieurs enfants présentent des besoins particuliers nécessitant des services spécialisés. Le témoignage suivant illustre la gravité de certaines situations observées :

« On a rencontré des familles, pas de meubles, pas de lit, les enfants couchés à terre [...] de la toxicomanie, de la violence, de l'isolement des femmes qui ont fui des conjoints violents et qui se sont cachées. » (PG rural 1)

En milieu rural, l'éloignement géographique des services constitue un obstacle majeur à l'accès par les familles. Ce phénomène se manifeste également en milieu urbain, notamment lorsque les familles n'ont pas accès à un transport adéquat pour se rendre aux services disponibles. Au-delà des barrières physiques,

les PTP et PG rapportent une méfiance marquée envers l'offre de services, particulièrement chez certaines familles québécoises de souche. Cette méfiance semble souvent liée à des expériences antérieures négatives avec les institutions, notamment la DPJ, et peut engendrer une réticence à s'engager dans un accompagnement, même lorsqu'il est volontaire et bienveillant.

« Même si des fois les familles de souche connaissent plus les risques reliés à la DPJ, tu sais, je pense qu'il y a quand même une certaine méfiance [...], mais plus par rapport à la garde des enfants [au risque de perdre l'enfant], qui est présente. » (PTP urbain 2)

Dans le cadre du projet pilote, les PTP ont également accompagné de nombreuses familles issues de l'immigration. Dans ce contexte d'accompagnement, les personnes participantes identifient certains besoins qui leur sont spécifiques : du soutien dans l'accès aux services souvent limité par le statut migratoire ou par des barrières linguistiques et institutionnelles ; dans des démarches spécifiques liées au statut migratoire où les processus administratifs sont complexes et parfois anxiogènes ; dans la compréhension du système québécois pour une adaptation aux normes, aux services et aux attentes culturelles et finalement, de l'accompagnement dans des démarches de francisation. Ces besoins spécifiques exigent une approche interculturelle, sensible et informée de la part des PTP, qui doivent souvent jouer un rôle de médiation entre les familles et les institutions¹. Les PTP observent une attitude généralement plus ouverte et volontaire à l'égard de l'accompagnement proposé.

« Les familles immigrantes sont très volontaires, prêtes à tout accepter... Tandis que les familles québécoises de souche sont beaucoup plus farouches, méfiantes, et difficiles à apprivoiser. » (PG mixte 1)

Malgré les contextes d'isolement et de vulnérabilité dans lesquels évoluent plusieurs familles accompagnées, les PTP mettent en lumière des forces importantes pour ces familles. Celles-ci font preuve d'une résilience remarquable, d'une intelligence pratique dans la gestion du quotidien, et d'une capacité d'entraide informelle qui se manifeste rapidement lorsque des liens se tissent entre elles. Ces qualités constituent des leviers puissants pour le travail de proximité, facilitant la création de liens de confiance durables et favorisant une dynamique d'accompagnement respectueuse et adaptée aux réalités vécues.

À partir de ce portrait, les échanges entre les personnes participantes aux groupes de discussion ont également permis d'identifier les besoins prioritaires exprimés par les familles. Ces besoins, souvent liés à la survie quotidienne, orientent directement les modalités d'intervention des PTP et soulignent l'importance d'un accompagnement centré sur les réalités vécues.

Les besoins exprimés par les familles témoignent d'une réalité où les besoins de base demeurent la priorité. L'accès à un logement adéquat et à une aide alimentaire suffisante représente une préoccupation constante dans l'accompagnement que les PTP font. Ces enjeux constituent des barrières majeures à toute forme de mobilisation ou de développement personnel ou familial. Les personnes participantes remarquent qu'une fois les besoins de base adressés, les familles rapportent des besoins davantage en

¹ Il faut noter que la collecte de données qui porte sur le discours des personnes participantes aux groupes de discussion ne met pas beaucoup en évidence les défis d'accompagnement particuliers que la situation des familles issues de l'immigration suscite. Sur ce plan, il faut souligner que cette collecte de données a été réalisée à la suite de plusieurs activités de soutien animées par le comité de pilotage (notamment communauté de pratique et formation) autour des préoccupations émises par les PTP et les PG. Ainsi, il est possible de suggérer que ces activités ont permis aux organismes porteurs d'évoluer dans leurs stratégies particulières d'accompagnement pour les familles issues de l'immigration.

lien avec le développement de leurs enfants, la relation parent-enfant, ainsi que des besoins face à l'accès aux services de garde.

*« Certaines [familles] sont en survie en fait, sont préoccupées par les besoins de base. À un moment donné, quand tu es tellement préoccupé à survivre, à gérer tes besoins de base, on a constaté qu'au fil des semaines, au fil des mois, c'est la santé mentale, la difficulté à se mobiliser, même quand on arrivait des fois à trouver avec elle certaines solutions. »
(PG rural 1)*

À cela s'ajoutent des besoins liés à l'accessibilité aux services, notamment en raison des moyens de transport inexistantes et inadaptés à la réalité de la famille. Également, plusieurs familles nécessitent aussi un accompagnement dans les démarches administratives, souvent jugées complexes et décourageantes, pour avoir accès à un service.

Les besoins exprimés par les familles illustrent une trajectoire d'accompagnement qui doit être progressive, souple et centrée sur les priorités définies par les familles elles-mêmes. L'accompagnement des PTP s'inscrit dans une logique de soutien à la fois pragmatique et relationnelle, où la reconnaissance des réalités vécues est essentielle pour favoriser leur engagement et leur développement à plus long terme.

Accompagnement des familles

Les groupes de discussion ont permis de mettre en lumière la richesse et la complexité du rôle des PTP dans l'accompagnement des familles. Ce volet révèle une approche profondément humaine, marquée par l'adaptabilité, la créativité et une posture relationnelle qui dépassent les cadres traditionnels d'intervention. Les constats présentés ci-dessous illustrent les dynamiques relationnelles, les défis rencontrés et les stratégies mobilisées pour rejoindre et soutenir les familles, en particulier celles vivant en situation d'isolement ou de vulnérabilité.

L'accompagnement des PTP auprès des familles se distingue par une grande sensibilité au rythme des familles et la progression par petits pas. Cette approche est particulièrement pertinente dans un contexte où plusieurs familles présentent des besoins complexes.

Le mandat des PTP repose sur une présence soutenue et intensive, générant une charge émotionnelle significative. Leur posture professionnelle se caractérise par un accueil inconditionnel, une approche informelle et individualisée, ainsi qu'un savoir-être qui favorise l'établissement d'un lien de confiance durable. Ce lien, considéré comme un levier fondamental de l'accompagnement, nécessite du temps pour se construire et devient un catalyseur du pouvoir d'agir des familles.

« La proximité, c'est d'être là, vraiment à côté. On n'est pas un service en tant que tel, on est là au même titre qu'eux. Oui, notre chapeau [d'intervenant ou intervenante] n'est pas tellement loin, mais en premier lieu, je pense que c'est le contact humain, la création de liens qui fait toute la différence. Tendre la main, c'est là que se fait le premier contact. Ensuite, on peut les amener vers l'autonomie et vers les différents services. Mais c'est ça, c'est la première porte d'entrée. » (PTP urbain 1)

La relation développée entre les PTP et les familles repose sur une réciprocité et une égalité qui permettent à ces dernières de jouer également un rôle de porte-voix des familles auprès des partenaires et des institutions. Toutefois, ce rôle est parfois teinté d'un sentiment d'impuissance face à l'ampleur des besoins et aux lacunes du système, que les PTP tentent de combler avec les moyens à leur disposition.

Les actions quotidiennes des PTP sont marquées par une grande diversité. Pour rejoindre les familles les plus éloignées, elles doivent sortir des sentiers battus, faire preuve de créativité et adapter leurs stratégies en fonction des contextes. Le développement de liens interpersonnels solides est perçu comme une compétence essentielle.

« Il faut sortir de la boîte, essayer d'être original, essayer d'accrocher, de créer des liens avec les familles. Dans les capacités interpersonnelles, le fait d'être capable de créer facilement des liens, c'est un must. » (PTP mixte 1)

Pour représenter cette approche, le terme « naviguer à vue » est utilisé, c'est-à-dire de faire des essais-erreurs et continuer de trouver de nouvelles façons d'aller à la rencontre de ces « familles invisibles ». Une tension est toutefois observée dans la définition du mandat : certaines actions sont perçues par quelques personnes participantes comme dépassant leur rôle, alors que d'autres considèrent ces mêmes actions comme faisant pleinement partie de leur mission (ex. : prendre en charge des familles référées par les services institutionnels dans le but de combler des trous de services).

Collaborations avec les partenaires

La collaboration intersectorielle² constitue un levier fondamental du travail de proximité. Les groupes de discussion ont permis de mettre en lumière la richesse, mais aussi la complexité, des dynamiques partenariales qui se déploient autour des PTP. Ces collaborations, bien qu'essentielles à l'arrimage des services et à l'accompagnement des familles, varient considérablement selon les contextes territoriaux et les cultures organisationnelles. Les propos recueillis révèlent à la fois des réussites inspirantes et des tensions persistantes, témoignant de la nécessité d'un engagement collectif soutenu pour favoriser une réelle complémentarité des actions.

Dans plusieurs milieux, les PTP sont perçus comme des actrices clés du maillage territorial. Leur rôle de courroie de transmission entre les familles et les ressources, mais aussi entre les partenaires eux-mêmes, est largement reconnu. Cette posture de « facilitatrice » favorise la circulation de l'information, la coordination des interventions et la création de ponts entre des acteurs et actrices parfois cloisonnés.

« [La PTP] a fait le lien autant avec les familles, mais entre partenaires. Et donc en fait, c'était vraiment comme on la définissait, comme étant vraiment le pont et une facilitatrice » (PG urbain 1)

Cependant, cette reconnaissance n'est pas uniforme. Dans certains contextes, une méconnaissance du mandat des PTP persiste, menant à des attentes irréalistes ou à une instrumentalisation de leur rôle. Ces

² Il faut noter que la collecte de données centrée sur le discours des personnes participantes aux groupes de discussion met en relief des défis dans la collaboration avec les partenaires de leur communauté. Cependant, une collecte de données recueillie directement auprès de partenaires a plutôt mis l'accent sur l'identification par les PTP de partenaires avec lesquels cette collaboration est considérée comme étant réussie. Ces deux collectes de données doivent être conçues comme étant deux portraits complémentaires de la collaboration.

situations peuvent générer des tensions, voire une surcharge de travail, lorsque les PTP sont sollicitées pour des tâches qui excèdent leur cadre d'action.

« Le côté "bouche-trou", qui faisait qu'elle [PTP] se retrouvait à devoir faire ci ou ça, totalement hors mandat, et elle prenait du retard sur ce qu'elle devait faire. C'est vrai que ça fait partie des situations où on devient un rôle facile à utiliser. Mais ça rejoint ce qu'on disait [...] : les gens ne savent pas ce que c'est, le travail de proximité. » (PG mixte 2)

L'efficacité des collaborations repose ainsi sur une compréhension partagée des rôles, un engagement actif des partenaires et une volonté de co-construire des réponses adaptées aux besoins des familles. Lorsque ces conditions sont réunies, les PTP contribuent à décloisonner les pratiques et à renforcer la cohérence des actions.

Toutefois, plusieurs obstacles nuisent à cette synergie. Certains partenaires manifestent des réticences liées à des enjeux de territoire ou de clientèle, freinant l'ouverture à de nouvelles pratiques collaboratives.

« Pis c'est sûr qu'il y a des organismes qui étaient quand même frileux, pour plein de raisons. Il y en a encore qui ont des mentalités, un peu de je ne veux pas perdre ma clientèle. » (PG urbain 2)

La présence des PTP agit également comme un révélateur des failles du système, en mettant en lumière des zones grises ou des absences de services. Ces constats ont parfois suscité des efforts pour combler les manques, mais les défis structurels demeurent importants.

« Il y a des services possibles. Mais l'attente face à ces services-là est très longue. Il se fait que ça devient un trou de service aussi à ce moment-là. » (PG rural 2)

« Le gros trou de services, c'est le transport. C'est un enjeu vraiment criant pour nos familles qui restent loin. » (PTP rural 2)

Les dynamiques partenariales s'actualisent différemment en fonction des réalités urbaines ou rurales. En milieu urbain, la densité et la diversité des organismes peuvent complexifier la construction de liens de confiance. En revanche, en milieu rural, bien que les relations interorganismes soient souvent plus étroites, la rareté des ressources et les enjeux de transport peuvent limiter les possibilités de concertation. Cette observation suggère que la stratégie intégrée de travail de proximité est adaptable en fonction des réalités territoriales.

Enfin, plusieurs personnes participantes soulignent que les collaborations sont parfois freinées par des contraintes organisationnelles, telles que le manque de temps ou un déséquilibre dans les rapports de pouvoir lors des instances de concertation. Malgré ces écueils, les relations humaines, la confiance mutuelle et l'ancrage communautaire apparaissent comme des facteurs déterminants pour la réussite des partenariats.

En somme, les collaborations intersectorielles constituent un socle essentiel du travail de proximité, mais leur efficacité dépend fortement du contexte local, de la clarté des rôles et de l'engagement des partenaires. Les PTP jouent un rôle stratégique dans la mise en réseau des acteurs et acteurs de la

communauté et dans l'identification des besoins non comblés des familles. Pour renforcer ces dynamiques, il importe de soutenir la reconnaissance du rôle des PTP, de favoriser la formation des partenaires et de créer des espaces de dialogue équitables et structurants.

Retombées du travail de proximité

Les groupes de discussion ont permis de mettre en lumière une diversité de retombées significatives liées à l'implantation du travail de proximité, tant pour les familles accompagnées que pour les partenaires, les organismes porteurs, les PTP et les PG. Ces retombées, souvent interreliées, témoignent de la portée transversale de cette approche, qui agit à la fois comme levier d'empowerment individuel, catalyseur de transformation organisationnelle et révélateur des dynamiques territoriales.

Pour les familles, le travail de proximité constitue un filet de sécurité humain et durable. Le travail de proximité est perçu comme un soutien préventif qui s'inscrit dans la durée. Il permet une meilleure compréhension des réalités vécues par les familles, notamment celles en situation d'isolement des ressources de leur communauté ou issues de l'immigration, et favorise des réponses adaptées à leurs besoins. Les PTP offrent un accompagnement régulier, qui contribue à renforcer le pouvoir d'agir des familles et à réduire leur anxiété quotidienne. Pour plusieurs, il s'agit de la porte d'entrée vers les ressources de son territoire. Les stratégies de démarchage créatives mises en œuvre permettent de rejoindre des familles autrement invisibles.

« Les familles qui sont isolées, qui ont une faible estime, ça [l'accompagnement de la PTP] leur redonne du pouvoir, ça les rend autonomes. » (PTP mixte 1)

« En général, ce que les familles me disent, c'est que ça les aide vraiment à diminuer leur stress parce que ça leur fait un genre de plan de match. [...] Après la première rencontre, ils se sentent plus légers parce qu'ils savent qu'il y a encore beaucoup de choses, mais qu'on a clarifié et fait un plan de match, ce qui est sécurisant. Ils peuvent respirer un peu mieux, si je peux dire. » (PTP mixte 2)

Pour les concertations, le travail de proximité agit comme un vecteur de liaison entre les familles et les ressources, mais aussi entre les partenaires eux-mêmes. Cette dynamique favorise une meilleure coordination intersectorielle et inspire certains organismes à intégrer des pratiques plus humaines et inclusives. Des exemples concrets montrent comment la présence des PTP a amené des partenaires à revoir leurs façons de faire, notamment en matière de dignité et d'accueil.

« Moi je trouve ça important de mentionner que notre travailleur de proximité a teinté aussi la façon de travailler des partenaires. Tu sais, entre autres, dans la distribution alimentaire. En tout cas, notre TP trouvait que c'était vraiment difficile pour la dignité des gens. Ils arrivaient avec leurs sacs d'épicerie, ils ouvraient le sac, les gens mettaient les choses dedans, ils repartaient. Puis tu sais, il y a des moments où est ce que ça a été confrontant pour les intervenants terrain de voir comment notre TP [agit]. [...] Puis après ça, quand moi je parlais avec la direction, la direction disait : je suis contente qu'elle [la PTP] les confronte parce que tu sais, on veut que ça change les choses. [...] Là je trouve que le travail, la travailleuse de proximité a aussi teinté des fois les façons de faire des partenaires sur la dignité, sur l'accompagnement, sur l'accueil, etc. » (PG rural 1)

Grâce à son ancrage local, le travail de proximité permet une meilleure compréhension des réalités des territoires, en rendant plus visibles les angles morts du système, en identifiant les trous de services et les obstacles à l'accessibilité. Ainsi, l'identification des manques structurels du réseau en est facilitée. Grâce à la posture des PTP, l'accessibilité et la rapidité d'action sont accrues, tout comme la circulation de l'information, notamment par leur présence aux tables de concertation. Ces retombées collectives se traduisent par une augmentation de la prévention, renforçant l'efficacité globale du filet de sécurité.

« C'est venu bonifier, développer une solidarité de quartier, en fait. Ça [le travail de proximité] donne vraiment une philosophie et une façon de penser qui devient collective » (PG mixte 1)

Les retombées du projet pilote se font même ressentir pour les organismes porteurs de l'initiative. Le travail de proximité transforme les dynamiques internes des organismes. Il favorise la cohésion d'équipe, améliore la qualité des services et allège la charge de travail. La posture des PTP devient une référence partagée, au point où l'approche de proximité infuse l'ensemble de l'équipe, assurant une continuité même en cas d'absence.

« C'est pratiquement rendu une équipe de proximité. Je dirais que toute mon équipe ici a vraiment développé cette approche. Et si la personne [la PTP] n'est pas là, ce n'est pas grave, n'importe qui, ici, dans l'équipe, est en mesure de répondre. Et on s'arrange toujours pour que les familles qui sont rencontrées par la travailleuse de proximité aient un lien avec le reste de l'équipe aussi, comme ça, ça ne crée pas cet effet. Et auparavant, on a déjà vécu, comme tu le disais, quand la travailleuse de proximité quitte pour une raison X, Y, Z, les gens sont vraiment déboussolés, et ils n'ont plus de repères, tandis que maintenant, ils peuvent se référer vraiment à l'équipe. Donc, oui, ici aussi, c'est comme ça qu'on le vit. Et je vous dirais que c'est un succès comme ça. » (PG mixte 2)

Le travail de proximité permet également des retombées au niveau du développement personnel et professionnel pour les PTP. Celles-ci témoignent d'un fort sentiment d'épanouissement personnel. Leur rôle leur permet de mobiliser leur créativité, de renforcer leur confiance en elles et de ressentir une fierté profonde liée à leur contribution. Cette expérience est décrite comme transformatrice, tant sur le plan professionnel que personnel.

« Et moi, ça m'aide à mettre des choses en place. Et puis, d'être inventive [...] de pouvoir faire fleurir les choses. Moi, ça m'a fait fleurir. Voilà, c'est dit, moi ça m'a fait fleurir. J'avais des connaissances, mais ça [le travail de proximité], c'est venu encore mettre de l'eau à la plante pour que la plante grandisse encore plus. Moi, plus j'en parle, plus je suis passionnée ; j'en parle partout de mon travail, autant quand je vais faire des commissions, et cetera. Et puis les gens me disent : "On voit que tu es passionnée." Je dis : "Oui, parce que j'aime ce que je fais." Et ça, je pense que de plus en plus, ça me fait aimer davantage mon travail. Et ça me fait devenir de plus en plus moi-même, avec cette vie qui pétille et que j'ai envie de donner autour de moi. Pour moi, personnellement, ça m'a vraiment épanouie. C'est très positif ce travail-là pour moi, dans celle que je suis. » (PTP urbain 1)

L'intégration du travail de proximité amène également des retombées pour les gestionnaires. Cette expérience du travail de proximité les amène à ajuster leur posture, à la fois pour soutenir les PTP dans

leur rôle et pour préserver l'alignement avec la mission de l'organisme. Ils doivent composer avec les tensions entre les besoins du terrain et les limites structurelles du réseau, tout en veillant à maintenir un cadre clair et soutenant.

« Et puis en tant que gestionnaire, moi j'ai l'impression que je dois des fois être un peu chien de garde autant envers les organismes partenaires qu'avec mes travailleurs, mes travailleurs de proximité eux-mêmes, dans le sens où ça devient facile de glisser de notre mission à nous, de la mission, de leur travail vers justement. [...], mais au niveau des trous de services, ça devient facile de vouloir combler ces manques-là, parce que les machines ailleurs ne vont pas aussi vite, ou bien il y en a juste pas. » PG mixte 2

Les retombées du travail de proximité révèlent une transformation profonde et multidimensionnelle. Elles témoignent non seulement de l'impact direct sur les familles, mais aussi d'un effet d'entraînement sur les pratiques professionnelles, les dynamiques organisationnelles et les logiques de concertation. Ces constats renforcent la pertinence de cette approche comme levier stratégique pour renforcer la cohésion sociale, l'équité et l'agilité des concertations locales.

Conditions de mise en œuvre du travail de proximité

Les groupes de discussion ont permis de mettre en lumière les conditions qui influencent l'exercice du rôle des PTP, tant du point de vue des leviers facilitants que des obstacles rencontrés. Ces échanges ont révélé des dynamiques relationnelles et organisationnelles qui façonnent concrètement le quotidien des PTP et le déploiement du travail de proximité.

Tout d'abord, l'encadrement des PTP repose sur certaines conditions favorables. L'intégration de la PTP à l'équipe de travail renforce ce sentiment d'appartenance et permet une meilleure synergie avec les autres acteurs et actrices du milieu. Également, l'un des éléments les plus marquants ressortis de manière unanime est le lien de confiance entre la PTP et sa PG. Ce lien constitue un socle essentiel à l'efficacité du travail de proximité. Il favorise une posture professionnelle valorisée, une reconnaissance des retombées du travail, et une collaboration fluide.

« Ce qui fait que ça fonctionne bien, c'est ma directrice. Elle a totalement confiance en moi, en ce que je fais. On s'assoit, on regarde, et c'est toujours très valorisant. Elle est vraiment impressionnée par les retombées que ça peut avoir. Juste avoir ce lien de confiance qui est extrêmement fort, je pense que sans ça, ça serait difficile. » (PTP rural 2)

L'autonomie professionnelle et la liberté d'action accordées sont également perçues comme des conditions facilitantes, particulièrement adaptées à la nature flexible et réactive du travail de proximité. Ces marges de manœuvre permettent aux PTP d'ajuster leurs actions en fonction des besoins spécifiques des familles et du contexte propre à chaque territoire. De plus, l'accès à des outils de communication adaptés, comme le téléphone cellulaire, représente un élément essentiel, tant pour assurer la sécurité des PTP lors des déplacements que pour maintenir un contact constant avec les familles et les partenaires.

« C'est vraiment axé sur la nature du travail qui est efficace. Parce qu'il n'y a pas de barème. Tu sais, je peux décider, moi, de travailler le soir parce que ça va accommoder

une famille, je peux décider. Et la rapidité d'action, elle est là à cause de cette liberté-là. Enlève cette liberté d'action, il va falloir commencer à se faire des plans, des horaires... On va tout dénaturer le poste [de PTP]. Fais que c'est vraiment la clé, la clé de ce travail-là. Puis le message à amener, c'est : faut laisser les postes tels quels. Faut nous laisser nous gérer nous-mêmes avec nos organismes. Si on commence à avoir de la gestion extérieure, le poste va se dénaturer. » (PTP rural 1)

La présence d'espaces d'échange et de partage entre PTP et entre PG a également contribué à mutualiser les apprentissages faits dans le cadre du projet pilote. Ces pratiques font partie des facilitateurs à l'implantation et à la mise en œuvre du travail de proximité.

« On dirait que de me dire que ma réalité [de PTP], c'est la même ailleurs, c'est rassurant dans un sens. C'est comme : okay, je rame, mais je ne suis pas la seule à ramer dans tout ça. Je pense que c'est réconfortant de savoir qu'on est dans le même bateau. » (PTP mixte 2)

« Des fois, je fais des zooms avec une autre PTP [...] C'est fou comment ça me fait du bien. Un des défis aussi, c'est qu'il n'y a pas d'autre ressource qui fait le même travail que moi ici, donc c'est difficile. J'ai une super équipe à la maison des familles, mais ils ne font pas le même travail, alors des fois on se rejoint moins. Même s'ils sont là pour m'écouter, quand je jase avec l'autre PTP, on vit les mêmes enjeux. Ça fait vraiment du bien de parler avec d'autres personnes qui vivent la même chose ». (PTP mixte 1)

Le double ancrage – à la fois dans l'organisme porteur et dans la communauté – confère aux PTP une légitimité et une capacité d'action accrue. Leur ancrage au sein de l'organisme porteur permet à la PTP de se soutenir soutenue, d'avoir ces espaces de partage avec son équipe, et de pouvoir s'y déposer. Cependant, son rôle ne se limite pas à l'organisme uniquement. Ce sentiment d'appartenance à la communauté lui permet de développer une connaissance fine de son territoire et de ses ressources. Bien que cet élément ait des aspects facilitateurs dans la mise en œuvre du travail de proximité, ce double ancrage apporte parfois une confusion quant à l'appartenance de la PTP et son rôle dans la communauté. En effet, certaines personnes participantes mentionnent que le fait d'être bien intégrée dans la communauté apporte son lot de défis également. Certains partenaires ne comprennent pas bien le rôle de la PTP et tendent à lui attribuer des fonctions qui ne font pas partie du mandat du travail de proximité. Cette tendance glisse parfois vers une instrumentalisation de la PTP. Pour les PG, le double ancrage a parfois amené de la complexité dans l'encadrement et le soutien à la PTP, surtout lors de la période d'ajustement au début du projet pilote.

« Mais certains organismes prennent prétexte qu'un événement a lieu dans l'espace public pour me dire : "Tu vas rencontrer des familles, c'est sûr." Sauf que sur le terrain, en réalité, je me retrouve à servir un événement en particulier en faisant de la traduction [espagnol français]. Par exemple, il y a eu une clinique du fédéral dans un organisme communautaire et on m'a dit qu'il fallait que j'y aille, alors que, bon, le fédéral, ça ne me concerne pas trop. Et finalement, j'ai fait de la traduction parce qu'aucun de leurs agents ne pouvait le faire. J'ai trouvé que c'était un peu une utilisation détournée de mon rôle. Et ça arrive pour tout et n'importe quoi. Quand je vais à l'aide alimentaire, on me dit d'y aller pour rencontrer des familles, ce qui est vrai, sauf que je n'ai même pas le temps de discuter avec elles parce que je dois faire la traduction pour les inscriptions. Je trouve que c'est un peu malhonnête. Moi, je me

rends compte que j'ai tellement pris le temps de connaître les autres organismes, les services en dehors de mon quartier, mais qui ont des mandats régionaux et pourraient nous aider, que j'ai fini par prendre cette posture de "je sais tout", entre guillemets. » (PTP urbain 2)

Plusieurs conditions défavorables peuvent fragiliser l'exercice du rôle du travail de proximité. Des personnes participantes soulignent le manque de balises claires pour encadrer cette pratique, ce qui engendre des interprétations variables et parfois contradictoires de ses objectifs et de ses modalités d'action. Ce flou contribue à une reconnaissance limitée de l'expertise du travail de proximité et à une perception réductrice de leur fonction.

« Et je pense que pour qu'on nous prenne un peu plus au sérieux, pour qu'on ne nous considère pas juste comme des animateurs de quartier ou des traducteurs-ish, il faudrait aussi qu'on nous donne du pouvoir. Parce que jusqu'à maintenant, on fait tout pour rendre accessibles aux familles les programmations des organismes avec qui on travaille. Mais ce serait bien aussi que ces organismes-là prennent en compte notre expertise. Parfois, j'ai l'impression qu'on est juste des porte-affiches pour leurs services. Et ce serait bien qu'on puisse avoir une vraie légitimité, pas forcément comme des gestionnaires du travail de proximité, mais qu'on soit respectés pour notre rôle. Qu'on soit vus autrement que comme des agents d'information et d'accompagnement. On a besoin d'être reconnus, dans notre communauté, à l'extérieur, auprès des familles. On a besoin de légitimité. Et puisque c'est un projet pilote et qu'on est en train d'en évaluer les pistes, il faut que, quand on aura fait nos constats, on nous donne les clés pour dire : « ça, c'est notre expertise, et ça se respecte ». (PTP urbain 2)

Ce manque de reconnaissance est accentué par l'absence d'un référentiel structuré, ce qui laisse place à des interprétations variées et parfois biaisées du rôle.

« C'est sûr que pour l'instant, comme c'est quelque chose [le travail de proximité] qui n'existe pas encore de façon formelle, les organismes ont encore leurs propres biais sur ce qu'est un travailleur de proximité. Parfois, c'est perçu un peu comme un travailleur de rue, et c'est là que le flou s'installe. Mais le jour où ce sera pérenne, qu'il y aura une fiche de poste claire, avec des compétences, des savoir-faire, des savoir-être, et une reconnaissance de notre expérience en tant que participants au projet pilote, là ça changera vraiment la donne. Parce que sans ce cadre-là, on reste toujours un peu dans le rôle d'expérimentateurs. » (PTP urbain 2)

Le fait d'être la seule PTP à porter le mandat de joindre les familles isolées des ressources de leur communauté peut engendrer une surcharge de travail et un isolement professionnel, qui peuvent affecter l'accompagnement offert aux familles et le bien-être au travail de la PTP. Les personnes participantes évoquent également la charge mentale, la fatigue de compassion, et le manque de reconnaissance institutionnelle, qui se traduisent par une précarité des postes, une faible valorisation salariale et une absence d'uniformité dans la définition du rôle.

« Mais là, je suis dans une période où ça fait presque un mois que je ne prends pas de nouvelles familles, parce que mes suivis actuels sont trop intenses. Je dois d'abord soulager ces familles, et aussi ma charge de travail. » (PTP urbain 2)

Également, la grandeur du territoire local que les PTP doivent couvrir constitue également un enjeu face au déploiement de la pratique. Pour les PTP travaillant dans des milieux ruraux ou dans des régions très éloignées, la question du transport doit être adressée. En effet, les personnes participantes mentionnent les défis liés à cet aspect. Tout d'abord, la difficulté de joindre les familles sur un grand territoire, ainsi que la difficulté pour celles-ci à avoir accès aux services constitue un premier élément de cet enjeu.

« Il y a déjà eu des fois où [l'équipe de travail] voulait mettre fin à un service de halte-garderie parce que la famille ne s'était pas présentée, et j'étais comme : non, non, non, laisse-moi encore un peu de temps, on [la PTP et la famille] va travailler ça ensemble. Finalement, cette famille-là vient maintenant toutes les semaines. Il y avait un enjeu de transport, par exemple. Il faut faire valoir que parfois, il faut laisser un peu plus de temps à ces familles-là pour qu'elles puissent se présenter, parce qu'il y a des choses à travailler en amont, comme l'aspect transport, pour qu'elles puissent avoir accès à la halte-garderie. » (PTP mixte 1)

En plus de cela, les personnes participantes mentionnent également l'implication du temps que des déplacements demandent pour les PTP. Le temps investi par celles-ci pour exercer leurs différentes fonctions est dépendant du temps consacré à leur déplacement. De plus, cet aspect implique également des frais notables qui ne sont pas bien considérés dans la subvention octroyée pour le projet pilote.

« Après, une des conditions qui était peut-être plus difficile des fois, c'était le temps de route, qu'on se le dise. [...] Moi j'en avais cinq, six municipalités [à couvrir] [...]. Pour aller voir une famille, il faut 30 minutes minimum. Dans mon emploi du temps, il fallait que j'anticipe mon temps de transport, mon temps de déplacement. S'il n'y a pas de neige, pas de météo, si je ne me perds pas, parce que des fois on reste dans la réalité. S'il n'y a pas un train qui passe, un tracteur qui passe, des fois j'ai mis 1 heure pour y aller parce qu'entre le trafic et y aller, je trouve qu'il y a quand même cette réalité où la ruralité amène aussi un défi dans le déplacement. Ça nous fait, par rapport à une ville où la proximité est directement là, on peut se déplacer assez rapidement, même à pied. Nous, c'est impossible de se déplacer à pied. » (PTP rural 2)

On retrouve également la mobilisation inégale des partenaires, comme frein au déploiement de la pratique. L'historique et le niveau de collaboration d'un territoire à l'autre ce qui influence sur la mise en œuvre du travail de proximité. Pour certains territoires, le travail de concertation et les liens entre les différents types d'organisations (réseau communautaire et réseau institutionnel) sont établis depuis plusieurs années. Pour d'autres territoires, la mise en œuvre du projet pilote a impliqué de débroussailler de nouveaux liens, de nouveaux partenariats avec les acteurs et actrices de la communauté.

Le roulement de personnel (tant chez les partenaires que les PTP) représente un frein majeur dans le déploiement du travail de proximité. Ce travail s'appuyant sur la création de lien et de relation de confiance avec les familles et les acteurs et actrices de la communauté, lorsqu'un départ survient, ce travail de relation est à refaire.

« Tu sais, dans d'autres postes, ça peut encore aller, mais ce poste-là [PTP], particulièrement, un roulement de personnel, ça n'a pas sa place. Parce que c'est tellement long à créer, justement, le lien de confiance avec nos familles, que si tu changes de personne... On l'a vu, avant que j'arrive et que ça finisse par fonctionner — ça aurait pu être quelqu'un d'autre, ça aurait fonctionné aussi — mais je veux dire,

il y avait déjà quatre personnes qui étaient passées. Donc, en plus, ça brûlait le poste, même auprès des partenaires. Le roulement comme ça, à un moment donné, quand quelqu'un vient se représenter [...] les partenaires étaient tannés d'entendre parler, ils avaient hâte de savoir ce que ça allait vraiment apporter, c'était quoi la plus-value de ce poste-là [PTP]. Bref, c'est super long à construire comme poste. Alors, c'est sûr qu'avoir des emplois stables, ça aide » (PTP rural 1)

Par ailleurs, la rigidité de certains critères du projet pilote pourrait constituer un frein à sa mise en œuvre. Tout d'abord, la tranche d'âge 0-5 ans apparaît trop restrictive. Bien que toutes les personnes participantes reconnaissent la nécessité de mettre les enfants au centre de la pratique de proximité et que la présence de ces enfants constitue la raison d'être même de cette pratique, le fait de limiter les actions uniquement à la tranche d'âge 0-5 ans limite les actions des PTP. Plusieurs PTP se présentaient plutôt comme intervenant auprès des 0-17 ans. Cette approche élargie facilite l'accès aux familles très isolées des ressources de leur communauté grâce à la présence d'enfants plus âgés (ex. : présence dans les écoles). Cette observation révèle le caractère complexe des actions de démarchage qui peuvent difficilement être connues des PTP avant même qu'elles aient établi un lien de confiance avec les familles rejointes. On peut difficilement séparer en une séquence distincte « démarchage » et « accompagnement », ces deux type d'action se chevauchant.

« Une famille, c'est zéro à cent ans, mais parfois on va rentrer dans une famille qui a un enfant de 0-5 ans, mais qui en a aussi un de 7 ans, et un autre au primaire. On ne peut pas juste se concentrer sur les 0-5 ans. Il faut donc que j'aie joué dans le primaire, et aussi dans l'adolescence. Cela veut dire qu'il faut que j'aie les outils et la connaissance du terrain, autant pour une grand-mère, une tante ou les proches aidants. C'est vraiment une vision très large. Oui, je sais, c'est 0-5 ans, mais je "triche". À un moment donné, je n'ai pas le choix. Parfois, je suis rentrée par un ado pour me rendre compte qu'il y avait un enfant de 0-5 ans et que le besoin de l'ado m'amenait vers l'enfant. Au niveau de l'âge, il y a quelque chose à encadrer » (PTP rural 2).

« Clairement, moi je ne faisais pas du 0-5 ans en tant que travailleuse de proximité. J'étais vraiment 0-17 ans et je me présentais comme ça. On l'avait nommé lors du projet : le 0-5 ans en réalité est très limitant et pas réaliste avec le terrain. Comme on fonctionne avec le bouche-à-oreille, on entre dans une famille par un ado, un grand-parent, un voisin. Ce n'est pas réaliste de se tenir au 0-5 ans. » (PTP rural 2)

La définition de l'isolement des familles proposée dans le cadre normatif du projet pilote a également été questionné à de nombreuses reprises dans le déploiement de la pratique. Cette définition, en misant principalement sur la non-fréquentation ou la faible fréquentation des familles à des services, propose une vision assez restreinte de la réalité de l'isolement des familles rencontrées dans le projet pilote. Cette définition exclut certaines familles pourtant manifestement isolées. En effet, bien qu'elles fréquentent certains services (ex. : milieu de garde, banque alimentaire, suivi à la DPJ, etc.), ces familles peuvent présenter des signes clairs d'isolement social, culturel ou géographique. L'établissement d'une relation de confiance avec de telles familles fait émerger des besoins et des obstacles à répondre à ceux-ci qui relèvent de l'objectif du projet pilote et du mandat de la PTP.

« On parle d'isolement, et je pense que l'isolement et la vulnérabilité, ce thème-là devrait être élargi. Ce n'est pas parce qu'on a des services qu'on n'est pas isolé ou

vulnérable. Au départ, on disait que ce projet-là s'adressait aux familles qui n'avaient aucun service, etc., mais moi je me rends compte, au fil de ces deux ans et demi, qu'il y a plein de familles qui ont des services, mais qui sont complètement seules face à elles-mêmes, justement à cause de la méfiance envers les services. Parce que, comme on dit, "chat échaudé craint l'eau froide". Quand [la famille] va toquer aux portes et qu'[elle] est refusée à cause de certaines problématiques, ça fait mal. Donc je ne sais pas, mais élargir la notion de vulnérabilité et d'isolement, ce serait pertinent, parce que c'est beaucoup plus large que juste des gens qui n'ont pas de services. » (PTP urbain 1)

Finalement, une autre condition défavorable à la mise en œuvre du travail de proximité se situe dans un financement insuffisant et non récurrent permettant de soutenir cette pratique innovante qui permet de répondre aux objectifs premiers du projet pilote, soient de joindre les familles isolées des ressources de leur communauté et de leur offrir une meilleure réponse à leurs besoins.

« Ça prendrait une récurrence de financement [...] on pourrait avoir une ressource qui reste sur du long terme. Parce que c'est sûr que ce qu'on a démontré dans ce projet, ce n'est rien comparé à ce qu'on pourrait faire avec des ressources qui seraient là sur du long terme. » (PG rural 2)

Conclusion générale

L'analyse des groupes de discussion menés dans le cadre du projet pilote sur le travail de proximité révèle une approche profondément humaine, adaptative et ancrée dans les réalités territoriales. Les PTT jouent un rôle essentiel dans le soutien aux familles vivant en situation d'isolement ou de vulnérabilité, en agissant comme catalyseurs de lien social, facilitateurs d'accès aux services et porte-voix des besoins non comblés des familles isolées au Québec.

Les constats mettent en lumière la complexité des situations vécues par les familles accompagnées, la diversité des besoins exprimés, et la richesse des retombées du travail de proximité, tant pour les familles que pour les partenaires, les organismes porteurs, les PTP elles-mêmes et les PG. Cette approche permet non seulement de renforcer le pouvoir d'agir des familles, mais aussi d'influencer positivement les pratiques professionnelles et les dynamiques organisationnelles.

Toutefois, la mise en œuvre du travail de proximité demeure fragile, confrontée à des défis structurels tels que le manque de reconnaissance formelle, l'absence de balises claires, la précarité des postes, les contraintes territoriales et les limites du financement. Ces enjeux soulignent l'urgence de consolider cette pratique par une reconnaissance institutionnelle, un cadre de référence structuré, un financement récurrent et une valorisation des compétences des PTP.

En somme, le travail de proximité s'impose comme un levier stratégique pour renforcer la cohésion sociale, l'équité et l'agilité des concertations. Pour en assurer la pérennité et l'impact, il est essentiel de soutenir les conditions favorables à son déploiement, de reconnaître pleinement l'expertise des PTP, et de favoriser une approche collaborative et inclusive à tous les niveaux des ressources disponibles de la communauté.

APPENDICE A

Canevas groupes de discussion auprès des PTP

**Canevas Groupes de discussion
Auprès des personnes travailleuses de proximité**

- Introduction : rappel des objectifs des groupes de discussion (5 minutes)
 - Étayer les résultats préliminaires issus des réponses au sondage par questionnaire auprès des PTP et de PG et du dernier rapport de participation
 - Enrichir l'interprétation de ces résultats en vue de l'identification de piste de réflexion pour la suite de l'évaluation du projet pilote et de la formulation de pistes d'action dans le prolongement de celui-ci
- Présentation de la synthèse des résultats préliminaires (10 minutes)
- Premier thème de discussion — « Impressions générales » (20 minutes) :
 - De manière générale, comment ces résultats correspondent-ils à ce que vous observez sur le terrain ?
 - Plus spécifiquement, quels sont les éléments qui ne vous surprennent pas ? Quels sont ceux qui vous surprennent ?
 - Quelles questions ces résultats préliminaires soulèvent-ils ?
- Deuxième thème — « Les familles et leurs besoins » (15 minutes) :
 - Que dire de plus sur les caractéristiques des familles qui sont directement touchées par votre travail de proximité (démarchage et accompagnement) ? Quel portrait se dégage de ces familles ? Quelles sont leurs principales vulnérabilités ? Quels sont les principaux défis qu'elles rencontrent ? Quelles sont leurs principales forces ou capacités de résilience que le travail de proximité permet de révéler ?
 - Y a-t-il des catégories de familles qui semblent particulièrement difficiles à joindre par des activités de démarchage ou à accompagner ? Si oui, quelles en sont les raisons ?
- Troisième thème — « Les collaborations avec les partenaires » (15 minutes) :
 - Que dire de plus sur les caractéristiques des collaborations avec les partenaires de votre territoire ?
 - Quel portrait des ressources disponibles pour les familles isolées sur votre territoire, votre travail de proximité fait-il apparaître ?
 - Quels en sont les atouts et les limites (par exemple, des « trous de services » qui font que certains besoins des familles ne trouvent pas de réponse appropriée sur votre territoire) ?
 - Comment ces atouts et ces limites affectent-ils votre travail de proximité ?
 - En quoi le travail de proximité fait-il émerger une façon particulière de collaborer entre les organismes autour des familles ?
- Quatrième thème — « Les retombées » (15 minutes)
 - Que dire de plus sur les retombées que votre travail de proximité peut avoir sur les enfants et les parents de votre communauté ? Sur la valeur ajoutée de ce travail pour les familles ?

- Que dire de plus sur les retombées que votre travail de proximité peut avoir sur la concertation et la collaboration entre les ressources disponibles sur votre territoire autour des familles isolées ? Sur la valeur ajoutée de ce travail pour cette concertation ?
- Cinquième thème — «Les conditions de mise en œuvre du travail de proximité» (15 minutes) :
 - Que dire de plus sur les conditions qui assurent une mise en œuvre réussie du travail de proximité sur votre territoire ? Conditions sur le plan personnel/professionnel, sur le plan organisationnel (organisme porteur), sur le plan de la concertation territoriale, sur le plan gouvernemental ?
 - Quelles conditions contribueraient ou, au contraire, mettraient en péril la pérennisation du travail de proximité sur votre territoire ?
- Conclusion (15 minutes)
 - Sur la base de votre expérience du travail de proximité, quels sont les éléments qui devraient être approfondis pour mieux comprendre la valeur ajoutée de ce travail ?
 - La ministre de la Famille a participé au lancement du projet pilote en se faisant la porte-parole du gouvernement à propos des attentes relatives à l'égard de celui-ci. En vous basant sur votre expérience, quels messages clés souhaitez-vous lui transmettre pour répondre à ces attentes ?

APPENDICE B

Canevas groupes de discussion auprès des PG

Canevas Groupes de discussion

Auprès des personnes gestionnaires et cogestionnaires

- Introduction : rappel des objectifs des groupes de discussion (5 minutes)
 - Étayer les résultats préliminaires issus des réponses au sondage par questionnaire auprès des PTP et de PG et du dernier rapport de participation
 - Enrichir l'interprétation de ces résultats en vue de l'élaboration d'une stratégie mobilisation à mettre en place dans la foulée de la décision de ne pas reconduire le projet au terme de la présente année financière
- Présentation de la synthèse des résultats préliminaires (10 minutes)
- Premier thème de discussion — « Impressions générales » (20 minutes) :
 - De manière générale, comment ces résultats correspondent-ils à ce que vous observez sur le terrain ?
 - Plus spécifiquement, quels sont les éléments qui ne vous surprennent pas ? Quels sont ceux qui vous surprennent ?
 - Quelles questions ces résultats préliminaires soulèvent-ils ?
- Deuxième thème — « Les familles et leurs besoins » (15 minutes) :
 - Que dire de plus sur les caractéristiques des familles qui sont directement touchées par votre travail de proximité (démarchage et accompagnement) ? Quel portrait se dégage de ces familles ? Quelles sont leurs principales vulnérabilités ? Quels sont les principaux défis qu'elles rencontrent ? Quelles sont leurs principales forces ou capacités de résilience que le travail de proximité permet de révéler ?
 - Y a-t-il des catégories de familles qui semblent particulièrement difficiles à joindre par des activités de démarchage ou à accompagner ? Si oui, quelles en sont les raisons ?
- Troisième thème — « Les collaborations avec les partenaires » (15 minutes) :
 - Que dire de plus sur les caractéristiques des collaborations avec les partenaires de votre territoire ? Quel portrait des ressources disponibles pour les familles isolées sur votre territoire, votre travail de proximité fait-il apparaître ? Quels en sont les atouts et les limites (par exemple, des « trous de services » qui font que certains besoins des familles ne trouvent pas de réponse appropriée sur votre territoire) ? Comment ces atouts et ces limites affectent-ils votre travail de proximité ?
 - En quoi le travail de proximité fait-il émerger une façon particulière de collaborer entre les organismes autour des familles ?

- Quatrième thème — « Les retombées » (15 minutes)
 - Que dire de plus sur les retombées que le travail de proximité peut avoir sur les enfants et les parents de votre communauté? Sur la valeur ajoutée de ce travail pour les familles?
 - Que dire de plus sur les retombées que le travail de proximité peut avoir sur la concertation et la collaboration entre les ressources disponibles sur votre territoire autour des familles isolées? Sur la valeur ajoutée de ce travail pour cette concertation?
 - Que dire de plus sur les retombées que le travail de proximité peut avoir sur votre organisme? Sur la valeur ajoutée de ce travail pour votre organisme?
- Cinquième thème — « Les conditions de mise en œuvre du travail de proximité » (15 minutes):
 - Que dire de plus sur les conditions qui assurent une mise en œuvre réussie du travail de proximité sur votre territoire? Conditions sur le plan personnel/professionnel, sur le plan organisationnel (organisme porteur), sur le plan de la concertation territoriale, sur le plan gouvernemental?
 - Quelles conditions contribueraient ou, au contraire, mettraient en péril la pérennisation du travail de proximité sur votre territoire?
- Conclusion (15 minutes)
 - Quelles sont les idées, les propositions pour alimenter l'élaboration d'une stratégie de mobilisation visant à réagir à la non-reconduction du projet dans sa forme et dans les conditions actuelles?
 - Qui seraient les leaders et les alliées de cette stratégie sur les plans local, régional ou provincial?
 - Quelles actions (d'information/éducation, de sensibilisation, de conscientisation) serviraient à mettre en valeur la portée et les retombées du travail de proximité?
 - Vers quels publics/auditoires devraient être dirigées ces actions?